

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du mercredi 08 avril 2015

Membres en exercice : 15
 Membres présents : 12
 Membres votants : 14

Date de convocation : 03/04/2015

Présents : Serge BALDECCHI, Josiane HUSSER, Marie-José RUBY, Muriel HARANG-CAHOREAU, Antoine d'INGUIMBERT, Annick BOYZON, Claude CARINI, Elisabeth FONQUERNIE, Jean-Pierre GUINDEO, Franck HOYEZ, Christophe VALETTE, Anne-Marie VANCOILLIE.

Absents/excusés : Mathieu ADAMISTE (pouvoir à J.HUSSER), Muriel DEL FABBRO (pouvoir à A.d'INGUIMBERT), Christian GIRAUD.

Secrétaire : Muriel HARANG-CAHOREAU

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

N° 2015-17 : Délibération modificative en vue de l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes lancé par le SymiélecVar en tant que coordonnateur pour l'achat d'électricité

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a délibéré précédemment sur le principe d'adhésion au groupement de commandes monté par le SymielecVar [ndlr. Concernant les tarifs jaunes en électricité]

La convention qui était jointe à la délibération prévoyait de lister tous les membres du groupement ce qui implique de la faire viser par chaque exécutif soit plus de 50 collectivités.

Afin de palier à cette difficulté, il est proposé d'accepter la nouvelle convention de groupement qui prévoit que les membres seront listés en annexe de la convention.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ACCEPTE le principe d'adhésion de la Commune de Saint-Antonin du Var au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité

ADOPTE la convention de groupement jointe à la présente délibération.

N° 2015-18 : Subventions accordées par la Commune pour 2015

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer le montant des subventions attribuées :

Objet	Aide accordée	Inscription au BP	Nb de votants
<i>Organismes publics (art.65738)</i>			
Odel Var	75€ / séjour	300 €	14
<i>Organismes privés (art.6574)</i>			
Assoc. Gymtonin	900	900 €	14
Sté de chasse	800	800 €	13
Assoc. Amstramgram	800	800 €	12
Assoc. 6A	800	800 €	14
Assoc. Fêtes notre village	3.500	3.500 €	14
Anciens combattants	300	300	14
Assoc. Passion Vintage	1.000	1.000 €	14
SPA Flayosc	150	150 €	14
Assoc. des DDEN	100	100 €	14
Assoc. des Anciens Maires Var	100	100 €	14
Sorties scolaires collège/Lycée	30€ / sortie	400 €	14

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer pour 2015 les subventions ci-dessus énoncées.

Madame Marie José RUBY, épouse du Président de la Société de Chasse, Monsieur Antoine d'INGUIMBERT, époux de la Trésorière d'Amstramgram, n'ont pas pris part aux débats et au vote pour ces associations respectives.

Les subventions ont été accordées à l'unanimité des votants à l'exception de la subvention à l'association Passion Vintage (1 abstention et 1 voix contre).

N° 2015-19 : Taux des taxes locales pour l'année 2015

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer les taux des impôts locaux applicables en 2015 pour inscription au budget primitif de la Commune.

Le Maire expose que l'état n°1259 transmis par les services fiscaux prévoit un produit de 203.719 € (à taux constants par rapport à 2014).

Il précise en outre que ce produit est insuffisant pour équilibrer le budget primitif 2015 de la Commune. Après examen et simulations de la Commission finances, il propose de procéder à une augmentation différenciée des taux d'imposition.

Le Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE pour l'année 2015 d'appliquer les taux suivants pour l'année 2015 :

- Taxe d'habitation : 6,00 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 7,03 %
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 44,24 %

N° 2015-20 : Demande de subventions au Conseil Général

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

1/ DECIDE de réaliser les opérations suivantes et **SOLLICITE** le Département pour l'attribution de subventions pour ces programmes au titre de l'exercice 2015 :

Programme-Opération	Montant HT prévisionnel de l'opération	Subvention sollicitée auprès du CG83
Aménagement d'une plateforme (voirie)	53.353,75 €	25.000 €
Chemin des Simons (voirie)	57.620,00 €	45.000 €

2/SOLLICITE également le Département pour l'attribution de la **dotation spécifique des petites communes** à hauteur de **30.000 euros** pour l'exercice 2015.

N° 2015-21 : Budget Primitif « Commune » 2015

Le Maire propose au Conseil Municipal un budget primitif « Commune » pour l'exercice 2015 qui s'équilibre ainsi :

- en section fonctionnement à hauteur de 766.614,93 €
- en section investissement à hauteur de 519.323,85 €

Il présente à l'assemblée le détail des chapitres de la section Fonctionnement ainsi que le détail des chapitres et des opérations en Investissement.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ADOPTÉ le Budget Primitif « Commune » 2015 tel qu'il lui a été présenté.

N° 2015-22 : Budget Primitif « Eau-Assainissement » 2015

Le Maire propose à l'Assemblée un budget primitif « Eau-Assainissement » pour l'exercice 2015 qui s'équilibre ainsi :

- en section fonctionnement à hauteur de 214.316,22 €
- en section investissement à hauteur de 181.467,05 €

Il présente à l'assemblée le détail des chapitres de la section Fonctionnement ainsi que le détail des chapitres et des opérations en Investissement.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Primitif « Eau-Assainissement » 2015 tel qu'il lui a été présenté.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

COMMUNICATIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS

- Josiane HUSSER :
 - Début des travaux d'éclairage au city-stade
 - A coordonner avec l'abattage des 13 arbres + une action pédagogique avec l'école
 - Chute d'un arbre au Pradas : devis de réparation de la route = 4.300 €
- Marie-José RUBY :
 - STEP Masseboeuf : toujours en attente des plans topo du hameau et des emprises réseau
 - Propose de lancer l'aménagement du sentier vert entre masseboeuf et l'aire de pique-nique avec un parcours de santé par exemple
 - Le Maire : à proposer au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de la CAD pour le chemin et l'aménagement d'un plan d'eau sur l'emplacement réservé n°25 au PLU
- Muriel HARANG-CAHOREAU (excusée):
 - Enquête publique relative à la modification n°1 du PLU terminée.
 - Bon déroulement
 - Attente du procès-verbal du commissaire enquêteur auquel il faut répondre
 - Le commissaire enquêteur rédigera ensuite son rapport
 - Le Conseil Municipal pourra alors approuver la modification n°1 du PLU
- Antoine d'Inguibert :
 - Chasse aux œufs de Pâques : très bons retours des parents
 - Intervention de la CAD pour une conférence dans le cadre du « printemps durable
 - Garderie : en attente des retours des questionnaires adressés aux parents
- Claude Carini :
 - Qu'advient-il de l'exposition annuelle des artistes de St-Antonin ?
 - Le Maire : en parler avec le nouveau Comité des fêtes
- Elisabeth Fonquernie :
 - Existe-t-il un fonds pour aider financièrement (obsèques) les enfants de Mme BERCQ ?
 - Le Maire : le CCAS peut intervenir si besoin

* * *

Prochain Conseil Municipal le 05 mai 2015 ???

Levée de la séance à 20h35